



Mots
Pour Maux d'Enfants

ASSEMBLÉE

GÉNÉRALE 2021

du 1^{er} avril 2022

I - RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

II – BILAN DES ACTIONS

A – ...qui concernent les familles

- DES ATELIERS « PAS COMME LES AUTRES »
- LES SOIRÉES D'ACCOMPAGNEMENT PLURADYS
- LES FORMATIONS POUR LES PARENTS
- LES RENCONTRES FAMILLES
- L'AIDE AU RÉPIT
 - HANDI-SITTING
 - AIDE A LA GARDE & PARTENARIAT ASSAD
- LE SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR DE L'ADAPEI
- LA REPRÉSENTATION DES FAMILLES & DES PERSONNES HANDICAPÉES
 - LA CDAPH DE LA NIÈVRE
 - LE CCAS DE COSNE
 - LES COMMISSIONS DE COSNE
- L'AIDE AUX DEVOIRS
- TOUS À TAB'
- FORMATIONS ET INFORMATIONS
- NOUVEAUTÉS DE LA MÉDIATHÈQUE
- LES CONTACTS

B – ...qui informent ou qui sensibilisent

- LA NUIT DU HANDICAP
- LA JOURNÉE NATIONALE DES TROUBLES DYS
- LA VALISE PÉDAGOGIQUE
- LE TÉLÉTHON

C – ... qui enrichissent notre réseau

- LA FÊTE DES ASSOCIATIONS
- LES CONTACTS DIVERS
- LES BÉNÉVOLES

D – ... qui nous alimentent financièrement...

- LES ANNULÉS
- NOTRE BROCANTE
- LA BOUTIQUE MPME
- LES SUBVENTIONS
- LES DONS

E – ...diverses

- LES JEUNES ET LE BRAILLE...
- GROUPEMENT DES MALADIES MÉTABOLIQUES HÉRÉDITAIRES

III – RAPPORT FINANCIER

COMPTE DE RÉSULTAT - BILAN

IV – PROJETS 2022

A – Les propositions pour les familles

- LE HANDI-SITTING
- L'AIDE AUX DEVOIRS
- DU SOUTIEN SCOLAIRE
- LES MOMENTS FAMILLES

B – ... mais pas que !

- LES ATELIERS PARENTAUX PLURADYS
- LA MÉDIATHÈQUE
- UNE IMPLICATION...

C – Les manifestations

- LES NUITS DE LA LECTURE
- RANDONNÉE DU ROTARY
- MARCHÉ DES PRODUCTEURS
- LA NUIT DU HANDICAP
- BROCANTE
- LES 15 ANS

C – Divers

- LA MISE À DISPOSITION DE NOS AMÉNAGEMENTS
- FÊTE DES ASSOCIATIONS
- TÉLÉTHON

V – RÈGLEMENT INTÉRIEUR

VI – CONSEIL D'ADMINISTRATION

VII – QUESTIONS DIVERSES

CONCLUSION

Nous sommes très heureux de pouvoir à nouveau vous retrouver et nous réunir sans masque, sans pass et pouvoir avoir enfin des vrais échanges.

L'Assemblée Générale 2020 ayant été particulière, je ne doute pas que vous attendiez celle-ci avec impatience et nous allons donc la commencer sans plus attendre !

I - RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

Nous nous étions quittés l'année dernière sur une note plutôt pessimiste quant au devenir de l'association... Tous ces mois de contraintes et d'isolement, la situation anxiogène, les réajustements incessants et les démissions de la quasi-totalité du Conseil d'Administration n'ayant pas de temps disponible à consacrer à l'association, avaient eu raison de mon engagement.

Il avait donc été indiqué la date du 31/12/2021 comme fin probable de mon bénévolat avec recherche entretemps de solutions pour un passage de relais et une continuation des projets en cours afin de les mener à terme.

Avec le Conseil d'Administration, et donc les nouveaux membres arrivés à la dernière Assemblée Générale, que je remercie, nous avons donc travaillé à rechercher des solutions ou possibilités en approchant d'autres associations.

J'en profite pour remercier tous les professionnels qui se sont manifestés - après que l'information soit parue dans les journaux - pour assurer de leur soutien et de leur aide si elle pouvait être utile...

Les quelques contacts n'ont pas abouti à une solution claire et satisfaisante et nous avons dû rechercher d'autres pistes...

Travaillant donc sur l'origine même de l'association et son fonctionnement, le constat a été fait qu'elle avait besoin d'avoir une nouvelle organisation. En effet, bien que « créée par et pour des familles » il y a 14 ans, ce système où les familles seraient parties prenantes n'est plus possible parce qu'elles sont déjà bien occupées par leur problématique et n'ont pas le temps...

De plus, les nouvelles propositions de l'association par le biais du local ne fonctionnent finalement que si un professionnel les accompagne, demandant plus de temps de présence.

Partant de ces constats, il a été repensé une association qui s'appuierait sur de nouvelles bases s'approchant plus d'un accompagnement professionnel que de la pair-aidance afin que tout le potentiel acquis et à venir de celle-ci puisse être exploité au mieux !

Un projet associatif en ce sens sera donc à travailler et ça débutera par une modification des statuts à l'occasion de l'Assemblée Générale extraordinaire qui va suivre.

Il est temps de faire le bilan de cette année 2021 qui a bien mobilisé le Conseil d'Administration !

Tous les votes exprimés étant pour et aucune abstention, ni aucun vote contre n'ayant été relevé, le rapport moral est donc adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

II – BILAN DES ACTIONS

Voici le récapitulatif des actions et autres qui ont eu lieu sur l'exercice 2021 par type :

A –...qui concernent les familles d'enfant différent

- DES ATELIERS PAS COMME LES AUTRES...

Il s'agissait de permettre aux familles la découverte d'approches particulières comme les habiletés sociales, la médiation animale, la communication adaptée (Makaton, langue des signes...) et la musique.

Ces ateliers, financés par le REAAP*, le Conseil Départemental de la Nièvre et la CPAM, étaient prévus initialement sur l'année 2020 mais se sont finalement déroulés de septembre 2020 à juin 2021.

Les objectifs visés par cette proposition étaient sur 3 plans : la découverte de nouvelles approches, le partage d'un moment apaisant et convivial pour la famille (fratrie y compris), la rencontre des familles entre elles. De plus, le moment d'échange avec les professionnels prévu en fin d'atelier permettait une relation privilégiée, peu possible dans les relations habituelles thérapeute-parents.

Mais l'ambiance anxiogène qui a régné sur 2020 et sur le début 2021, a été peu propice à la mise en place d'activités de groupe. La dynamique qui avait pu être trouvée avec les ateliers proposés en septembre et octobre 2020, encore dans l'apaisement de l'été, est totalement retombée avec le confinement de fin octobre 2020 et jamais retrouvée avec la mise en place des limitations et du couvre-feu début 2021.

La logistique a été fastidieuse et le calendrier sans cesse revu entre annulation, cas covid ou cas contact, reprogrammation, jauge, attestation de déplacement... et il a fallu adapter et s'adapter, certains professionnels n'étant plus disponibles.

De plus, la limitation du nombre de personnes pouvant être présentes dans un même lieu a eu un impact sur le caractère convivial des ateliers car nous avons dû les restreindre dès janvier 2021 à 1 parent et 1 enfant pour pouvoir en faire bénéficier plusieurs familles mais donc pas de places pour tout le monde !

Un questionnaire à l'intention des familles a conclu cette proposition afin de recueillir les avis des familles qui ont été, pour la quasi-totalité, satisfaites des ateliers.

Pour ce qui est des chiffres, il y a eu 210 participations en tout : 15 familles participantes avec 24 adultes et 27 enfants différents.

Sur les 32 ateliers prévus au départ, seulement 25 ont pu être réalisés sur le temps imparti (et la disponibilité laissée par les mesures sanitaires) devant rendre des comptes suite aux subventions reçues. A noter que cela faisait pratiquement 1 atelier tous les samedis sur le 1^{er} semestre 2021.

Le total des dépenses a été d'environ 5.070 € pour des aides à hauteur de 5.500 € soit un excédent d'environ 430 €.

Compte tenu des dépenses non chiffrées (frais postaux et de télécommunication, photocopies pour certains ateliers, frais de virement...), la différence est quasi nulle.

Merci aux organismes subventionneurs sans qui cette proposition n'aurait pu être mise en place.

Écoute de la comptine réalisée (paroles et chants) à l'occasion de l'atelier musique

*REAAP : Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents

- **SOIRÉES D'ACCOMPAGNEMENT PLURADYS**

PLURADYS, le réseau de santé bourguignon intervenant sur les troubles neurodéveloppementaux chez les enfants, propose régulièrement des moments à destination des parents en présentiel comme par visio-conférence permettant un élargissement des thèmes abordés.

Deux ateliers d'accompagnement parental ont donc été proposés dans nos locaux par Pluradys en septembre et novembre 2021.

Le 1^{er} a eu lieu le 23 septembre et avait pour thème « Aider son enfant ayant des difficultés d'apprentissage à faire ses devoirs : les grands principes indispensables ».

Le second, le 25 novembre, présentait les « Outils numériques de compensation pour les Dys ».

Pluradys s'était accordé au retour des familles quant à l'heure idéale pour les proposer à 20h et nous les en remercions d'autant plus que l'intervenante habitait de l'autre côté du département !

- LES FORMATIONS POUR LES PARENTS

Dans le cadre des nouvelles actions mises en place à l'arrivée dans nos nouveaux locaux, la possibilité de proposer des formations aux familles qui n'y ont pas accès autrement en faisait partie. Mais les temps sont compliqués et les professionnel(le)s encore moins disponibles qu'avant !

Toutefois, nous avons réussi à reprogrammer la formation concernant l'utilisation de notre salle sensorielle avec une psychomotricienne installée du côté de Bourges, Frédérique DE FOURNOUX. Celle-ci s'est déroulée en 2 parties, le 20 mars et après de nombreux reports dus à la situation, le 27 novembre.

La CPAM de la Nièvre, la DRJSCS (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale) et le Conseil Départemental de la Nièvre ont participé financièrement à cette proposition, commencée en 2020 et qui s'est étalée sur 2021.

- LES RENCONTRES FAMILLES

Sur le 1^{er} semestre 2021, il en était prévu plusieurs...

Tout d'abord, notre **groupe de paroles**, handi-blabla, devait avoir lieu 1 fois par trimestre et, comme fixé initialement, alternativement un vendredi soir et un samedi matin.

Le 1^{er} a donc eu lieu le samedi 30 janvier, prévu pour 5 personnes au local (maximum autorisé à ce moment-là) et le reste des personnes en visio-conférence, ce qui a été suffisant pour les 3 mamans qui y ont participé. Le 2^{ème}, prévu le 29 mai, de 18h30 à 20h, a dû être annulé à la dernière minute, les mesures sanitaires du moment ne le permettant plus et les familles n'adhérant pas à la visio-conférence.

De même, le **barbecue** prévu le dimanche 27 juin, étant toujours limité à 10 en extérieur, n'a pu avoir lieu.

L'automne 2021 ayant été un peu chaotique avec l'arrivée du variant, il n'a rien été proposé jusqu'à « **l'après-midi de Noël** », ne voulant pas terminer l'année sans rencontre !

Il y était prévu des activités de création de boules de Noël, marque-pages et dessins, animées par Anaïs, une animation avec notre matériel de musique BEAMZ reproduisant des sons d'instrument par le biais de laser, du chocolat-chamallow et du vin chaud, ainsi que la remise de sacs de confiseries de Noël.

Il a fallu également l'annuler à la dernière minute et le sapin monté en une matinée redémonté aussi vite pour permettre les travaux qui ont dû avoir lieu en toute fin d'année suite à un dégât des eaux qui nous avait endommagé la pièce.

Par contre, pour finir sur une note positive, la proposition du **Château de St Fargeau** de participer à la représentation générale, depuis plusieurs années maintenant, a quand même pu avoir lieu mais l'accès était obligatoirement avec le pass sanitaire. 55 places avaient été réservées.

Comme d'habitude, le temps a été particulièrement agréable et les retours sur cette soirée ont été plus que positifs !

- L'AIDE AU RÉPIT

1) LE HANDI-SITTING

Ce projet, que nous promenons depuis quelques années maintenant, doit permettre l'accès des familles à des moments de répit en proposant un service de garde par le biais d'une personne qualifiée sur un laps de temps et un coût se rapprochant d'un traditionnel « baby-sitting ».

Pour rappel, nous avons obtenu pour celui-ci les « Prix Initiative Associations de la Banque Populaire Bourgogne Franche Comté », départemental et régional soit 4.000 € en tout.

Il a pu enfin être proposé aux familles à l'occasion de la Journée des Aidants du 6 octobre 2021.

Prenant comme base des périodes d'1h30, leur nombre a été fixé en fonction du taux d'invalidité de l'enfant « différent » de la famille : 3 périodes pour un taux de plus de 80%, 2 pour un taux entre 50 et 80 %, et 1 pour un taux inférieur à 50 % (utilisables regroupées ou non).

Les familles restent redevables de 10€ pour 1h30, 15€ pour 3h et 20€ pour 4h30, l'association prenant en charge le reste.

2)°L'AIDE À LA GARDE & PARTENARIAT ASSAD

Il s'agit là d'un rappel car cette proposition existe depuis 2010 suite à la signature d'une convention.

L'ASSAD et les 4 SAISONS, associations de services à la personne ayant le personnel qualifié pour s'occuper de personnes handicapées, s'engagent à évaluer les besoins et à adapter la demande en mettant à disposition du personnel formé et qualifié aux familles de l'association qui en feraient la demande.

Quant à nous, nous participons financièrement à hauteur de 10 € par heure avec un maximum de 3h par mois sur facture acquittée et selon le règlement établi.

- LE SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR / ADAPEI

En 2019, l'ADAPEI a constitué une petite entité sur Cosne, le SAJE (Service d'Accueil de Jour pour Enfants), service détaché de l'IME de Clamecy, pour des enfants handicapés de 5 à 11 ans (déficience intellectuelle, troubles du spectre autistique, polyhandicap).

Ayant des locaux peu adaptés et nous-même étant souvent contraints de ne rien pouvoir proposer dans les nôtres, un partenariat a été établi pour une mise à disposition de nos aménagements qui ont ainsi pu profiter aux enfants qu'elle suivait sur la période scolaire de septembre 2020 à juin 2021.

Ce service a dû être arrêté n'ayant pas assez de familles intéressées par la proposition.

- LA REPRÉSENTATION DES FAMILLES & DES PERSONNES HANDICAPÉES

1°) Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées de la Nièvre

Pour rappel, nous sommes présents à la CDAPH depuis septembre 2018 et, en temps normal, avec 2 commissions par mois, une enfant et une adulte, dans les locaux de la MDPH à Nevers. Il s'agit d'une représentation non négligeable des familles au sein d'un organisme prenant des décisions vitales pour leur quotidien.

Depuis l'arrivée du Covid en 2020, nous ne sommes plus conviés qu'à 1 seule, celle des enfants, qui se sont souvent déroulées par le biais d'une visio-conférence, peu pratique et peu audible surtout vu la faible connexion de notre côté !

Une « spécifique », donc une commission supplémentaire sur un sujet en rapport, qui se déroulait dans une salle du Conseil Départemental avec présentation de points importants s'est finalement révélée totalement inaccessible en visio-conférence nous laissant sur notre faim !

2°) LE C.C.A.S. DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Nous y sommes toujours représentés par le biais de Mr LACHAUT Thierry qui a participé aux différentes réunions sur 2021.

Depuis notre arrivée dans cette commission, nous avons pu constater que les personnes handicapées sont très peu concernées par les actions proposées.

De même, le site internet de la mairie qui n'en faisait pas état non plus comme cela avait déjà été relevé, n'a toujours pas évolué en ce sens...

3°) LES COMMISSIONS DE COSNE

Pour 2021, la commission de circulation s'est réunie en février, mai et septembre.

Pour ce qui est de la commission d'accessibilité, elle a eu lieu en février rattrapant son retard puisqu'aucune n'avait pu avoir lieu en 2020.

A noter qu'à l'occasion de celle-ci, évoquant les équipements de la piscine qui est de la compétence de la Communauté de Communes, Mr GUYOLLOT du Service Prévention et Sécurité nous a permis une mise en relation avec Mr THOMAS qui en est le responsable.

Nous avons donc pu être invités à venir voir l'accessibilité et les nouveaux aménagements et en avons profité pour mettre en avant que l'installation d'une table de change adaptée serait un plus.

Suite à une demande de Mr THOMAS, un sondage sur Facebook, notre page et celle du groupe des parents, a été proposé en demandant quel horaire serait le plus adéquat pour un créneau proposant eau filtrée à 32°, pièce PMR aménagée avec possibilité de change à plat, le samedi soit matin (10h30-11h30) soit après-midi (14h30 à 15h30 ou 17h à 18h).

Avec 5 réponses c'était un peu juste mais on peut quand même constater que c'est le matin qui l'emporte avec 4 votes.

- L'AIDE AUX DEVOIRS

A la rentrée de septembre 2021 a été proposée gratuitement de l'aide aux devoirs le mardi soir ou le mercredi après-midi pour les primaires et les collégiens.

C'est Sabrina REDON, l'éducatrice spécialisée avec qui nous travaillons, qui l'encadre.

Les créneaux proposés au départ, finalement, ne correspondent pas aux disponibilités donc, compte tenu du peu de participation, nous les avons adaptés aux familles demandeuses.

Cela a représenté un coût de 225 € pour cette fin 2021.

- TOUS A TAB'

Comme évoqué l'an dernier, un projet parti du constat que peu de littérature était adaptée, en particulier pour les enfants dys, nous avons procédé à quelques recherches et avons pu trouver beaucoup de choses intéressantes en format numérique et surtout adaptables à souhait.

Grâce à l'aide financière d'ENEDIS, l'association a pu ainsi acquérir 5 tablettes qui doivent être remplies de ressources pédagogiques allant de livres adaptables à des applications accessibles en passant par des boîtes à outils numériques...

Celles-ci seront proposées en prêt afin que les familles puissent essayer et voir ce qui convient.

FORMATIONS & INFORMATIONS

Par le biais du groupe Facebook fermé, dédié uniquement aux parents de l'association, sont relayées des informations comme :

- des propositions extérieures :
 - les formations proposées par le CRA Bourgogne Franche-Comté, d'autres associations ou même encore le retour du MOOC Dys
 - les interventions intéressantes de professionnels comme par exemple celles de Sébastien HENRARD, neuropsychologue que nous avons fait intervenir sur le secteur il y a quelques années
 - les soirées d'accompagnement parental de Pluradys
 - des conférences...
 - l'arrivée de nouveaux dispositifs (les nouvelles plateformes PCO par exemple)
- des documents à portée de clic comme ceux par exemple en rapport avec la scolarisation (sur un dispositif, des adaptations...)

et parfois nous y recueillons des avis ou des remontées sont demandés, sans trop de succès...

Pour ce qui est des bénévoles, la participation à des webinaires ou des formations en ligne allant du dossier MDPH aux démarches de scolarisation d'un enfant handicapé en passant par la présentation de nouvelles propositions à l'intention de tel ou tel handicap est régulière afin de pouvoir au mieux accompagner les familles.

La 2^{ème} édition du MOOC DYS a également été suivie.

NOUVEAUTÉS DE LA MÉDIATHÈQUE

Pour information...

↳ Livres pour adultes (26) :

- Troubles visuo-spatiaux, leur impact sur les apprentissages
- Presque précoce... ou Pas ! : Être ou ne pas être là, là n'est pas la question...
- La mémoire à l'école : la mémoire expliquée aux enfants. Ses troubles expliqués aux adultes
- Comprendre l'autisme pour les Nuls
- L'enfant à haut potentiel
- Collection 10 clés : Le harcèlement scolaire
- Repérage précoce des signes d'appel de dys : un outil pour l'école maternelle [...]
- 100 idées pour accompagner les enfants déficients intellectuels
- 100 idées pour en savoir plus sur les personnes avec trisomie 21
- 100 idées pour venir en aide aux enfants dysphasiques
- 100 idées pour se sortir d'un trouble alimentaire
- 100 idées pour gérer les troubles du comportement
- 100 idées pour aider un enfant qui ne va pas bien
- 100 idées pour enseigner les habiletés sociales
- 100 idées pour enseigner la grammaire autrement
- Scolariser un enfant avec autisme
- Scolariser un enfant avec AVS / AESH
- Tics, Tocs, crises explosives ? un syndrome de Gilles de la Tourette
- Élèves précoces (collection "concrètement, que faire ?")
- Le syndrome de l'X fragile
- TDAH des enfants et adolescents / l'apport des thérapies cognitives et comportementales
- Test de QI : et que faire après ?
- Sœur sans bruit : grandir avec un frère différent
- Pour les enfants polyhandicapés : une pédagogie innovante

- 40 activités pour personnes polyhandicapées ou atteintes de déficiences multiples
- Projet individuel et stimulation basale : vers une pédagogie de l'accompagnement de la personne en situation de handicap

📖 **Livres pour enfant (10) :**

- Dans les yeux d'Emma et Teddy
- Vivre avec un frère / sœur porteur de TSA
- Mon cerveau a besoin de lunettes
- Tu es comme tu es
- Seule à la récré (Tome 1)
- Le Petit Nicolas ! le grand livre de la langue des signes
- L'autisme raconté aux enfants
- Le diabète
- Le dragon a la dent sucrée
- Comment aider mon copain, ma copine [...] ma sœur dyslexique en classe et à la maison

📖 **Livres adaptés pour enfant (4) :**

- Spécial Dys : Les douze travaux d'Hercule
- Makaton : La belle madame Lola & Tchoupi à la maison
- Plusieurs adaptations : Album Poule rousse (+ version numérique)

Les livres acquis en 2021 sont exposés sur place.

- **CONTACTS**

Au cours de l'année 2021, nous avons été sollicités par au moins 14 familles qui recherchaient des informations à différents niveaux : identification et confirmation des difficultés, diagnostic et réalisation de bilan, recherche de professionnels, de financement pour des bilans, de possibilités de prises en charge, de structures, ou d'aides au quotidien...

Sur ces 14 familles, nous en avons rencontré physiquement 9 (11 en 2020).
Sur ces 9, 7 ont adhéré ensuite à l'association.

Il est à mettre en avant les recherches désespérées de parents pour trouver un orthophoniste que ce soit pour un bilan ou pour une prise en charge. Ne pas l'avoir signifie que l'enfant n'est pas près d'être aidé, que le dossier MDPH est loin d'être déposé et validé car pour certaines pathologies il s'agit du seul professionnel apte à entériner une dyslexie ou dysorthographe et à la rééduquer !

B – ...qui informent ou qui sensibilisent

- **LA NUIT DU HANDICAP**

La « Nuit du handicap » est un évènement festif et convivial proposé par une association nationale afin de « Créer la rencontre, Briser les clichés, Révéler les talents... » et qui a été porté, pour la ville de Cosne-Cours-sur-Loire par Lauren BADIA de la médiathèque.

Une manifestation a donc eu lieu le samedi 12 juin 2021 sur le parvis de la médiathèque où différentes associations en rapport avec le handicap comme Handisport 58 ou l'ADAPEI 58 avec le groupe musical de l'accueil de jour des Mariniers étaient présentes.

Pour notre part, nous y avons proposé nos ateliers de mises en situation de troubles dys ainsi que de la lecture spécifique sur la différence, des livres adaptés...

- **LA JOURNÉE NATIONALE DES TROUBLES DYS**

La période du mois d'Octobre ayant été perturbée par la crise sanitaire, il n'a du coup rien été prévu en présentiel pour cette journée d'autant plus que beaucoup de propositions en visio-conférence étaient accessibles à tous.

Toutefois, pour marquer cette journée, il a été offert à toutes les familles un accès par le biais d'un abonnement pris par l'Association à la bibliothèque LOCOMIX proposant des livres adaptables à lire sur équipement numérique.

Le coût de cet abonnement annuel est de 300 € pour 50 abonnements.

- **LA VALISE PÉDAGOGIQUE**

Pour rappel, cette valise, enfin plutôt une malle maintenant, est constituée de livres et albums, CD et matériels. Elle est destinée à présenter la différence, le handicap ou la maladie de façon ludique aux enfants, le tout accompagné de fiches pédagogiques indiquant le thème, l'objectif pédagogique, ainsi que les possibilités d'utilisation et d'extension...

Elle s'adresse aux enseignants des classes maternelles et primaires, ainsi qu'à ceux exerçant dans des classes d'intégration, aux centres sociaux, aux parents souhaitant sensibiliser la classe de leur enfant aux difficultés ou handicap de celui-ci, aux assistantes maternelles dans le cadre d'une ouverture à la différence...

En 2021, nous ne l'avons pas mis en avant compte tenu de la difficulté de certains éléments à pouvoir être totalement désinfectés...

Lecture d'un mail adressé par une institutrice de grande section en retour d'un emprunt de la valise apportant un témoignage positif sur son utilisation.

- **LE TÉLÉTHON**

Le Téléthon ayant été annulé en 2020 au vu de la situation, nous n'avions pas été informés du retrait de la Commune dans son organisation ou du moins de son chapeautage des différentes actions menées par les associations du secteur.

Nous avons donc pris directement contact avec Auchan pour voir si eux organisaient quelque chose ou si ce n'était pas le cas de savoir s'ils nous autorisaient à nous installer dans leur galerie.

Comme la 2^{ème} option a été possible, nous avons donc mis en place un contrat avec l'organisation Téléthon et avons pu proposer notre boutique le samedi 4 décembre de 10h à 18h.

Comme nous n'avions pas fait de commande cette année, toutes les ventes ont été au bénéfice de l'AFM ce qui a donné 187 € de ventes et 54,90 € en dons.

C – ... qui enrichissent notre réseau

- **FÊTE DES ASSOCIATIONS**

Comme depuis quelques années, elle a lieu sur la Place de la Mairie peu après la rentrée scolaire, soit pour 2021, le samedi 11 septembre avec encore une fois le soleil au rendez-vous !

Les contacts qui ont été pris l'ont plutôt été par des professionnels : enseignants et personnels de l'Éducation Nationale, professionnels médicaux ou de rééducation...

À noter qu'avant même l'ouverture officielle, une tante concernée venait chercher des informations pour sa sœur éloignée géographiquement ayant une jeune enfant atteinte d'une lourde pathologie et qui a, dès le lendemain, pris contact directement avec nous pour échanger.

- **LES CONTACTS DIVERS**

Dans le cadre de nos recherches pour la suite à donner à l'association et entre autres de rapprochement avec d'autres associations, nous avons pu rencontrer, en réponse à notre appel, des représentants de l'APF de la Nièvre ainsi que de l'ADAPEI 58.

Ce furent 2 rencontres très intéressantes mais totalement différentes...

Pour la 1^{ère}, nous sommes restés dans l'attente d'une suite mais des changements internes étant en cours, pas de retour pour l'instant.

Pour la 2^{ème}, c'était à nous d'y donner suite mais n'avons pas pu trouver laquelle...

Sur un autre plan, suite à des discussions entre membres et ex-membres de la CDAPH représentant d'associations, l'idée de la création d'un « collectif afin de se fédérer pour organiser des actions communes visant à accompagner, défendre et informer les personnes handicapées et leurs familles », semblait vouloir voir le jour.

Or, après 3 réunions, un courrier d'information en préparation et une page Facebook en création, des désaccords sont intervenus amenant l'ensemble en statu quo et qui n'a pas bougé depuis.

Concernant les professionnels thérapeutiques, 1 psychomotricienne de la Nièvre, Muriel CHARDON, installée depuis peu à Châteauneuf-Val-de-Bargis, est venue se présenter.

Accompagnée d'une famille de l'association, nous sommes allées visiter la nouvelle MAM (Maison d'Assistants Maternels), spécialisée car basée sur l'inclusion, nouvellement installée à Coulanges-lès-Nevers, proposant des places à tous les enfants de 0 à 6 ans y compris ceux atteints de troubles ou de handicaps. Les 2 personnes initiatrices de ce projet étaient monitrice éducatrice et aide médico-psychologique et donc connaissent bien le sujet !

La proposition est innovante sur le secteur et nous espérons qu'elle fera des émules !

Des représentants d'un groupe scolaire sont également venus voir notre salle sensorielle afin d'avoir une idée plus précise de ce type d'aménagement, intéressés pour en créer une au sein de leur établissement.

En septembre 2021, contactés par une formatrice de l'école d'aides-soignantes de Cosne, nous sommes intervenues dans leur locaux pour une présentation des TED « Troubles envahissants du développement » avec retransmission par visio-conférence avec d'autres étudiantes sur Nevers.

Une visite quelques temps après de nos locaux a permis un temps d'échange avec une partie d'entre elles.

Rappel de la Journée de sensibilisation à l'autisme le 2 avril et de son dress code : « tous en bleu ! »

- **LES BÉNÉVOLES**

Pour 2021, ce n'est pas moins de 5 jeunes qui sont venues nous proposer des heures de bénévolat dans le cadre de l'aide au permis.

Cette aide est une très bonne action toutefois elle mériterait d'être un peu plus encadrée. En effet, comme il n'y a aucun engagement, les jeunes ont parfois tendance à faire un peu comme ils veulent c'est-à-dire diminuer de 30h à 15h leur engagement bénévole, ne pas répondre ou faire traîner parce qu'ils ont entretemps trouvé un emploi rémunéré... La question se pose toujours de savoir s'ils vont être là ou pas sur une activité ou une action !

Et, à côté, vous avez d'autres exemples comme cette autre jeune qui, motivée, a fait ses heures de bénévolat en venant en train de La Charité parce qu'elle n'a pas trouvé d'association sur son secteur !

A l'occasion de la nuit du handicap, une nouvelle bénévole, Anaïs, s'est également proposée. Ayant des compétences particulières, nous n'avons pu pour l'instant les mettre à profit car le seul atelier prévu a dû être annulé.

D – ... qui nous alimentent financièrement...

LES ANNULÉS

Une action à l'occasion de Carnaval avait été envisagée à Auchan le dernier jour de février 2021 mais n'a pu se faire.

Une randonnée gourmande avait également été prévue début juin mais pas possible compte tenu des obligations en extérieur.

NOTRE BROCANTE

La brocante en 2021 a donc pu avoir lieu, le lundi 19 juillet comme prévu et sous un soleil tel qu'on l'aurait souhaité au mois d'août !

Du coup, la distribution de bouteilles d'eau fraîche a été à nouveau bien appréciée.

Une soixantaine de déballants ont rempli le Boulevard de la République, la Place Clémenceau, le Quai Moineau et plus parsemé, la Place de la Mairie.

Nous proposons également une loterie par le biais d'enveloppes à 2€ toutes gagnantes qui permettait de gagner 1 sac à dos rempli de matériels spécialisés (valeur 100 €), 1 timer, 1 couverture lestée...

Avec une aide du Fonds d'animation cantonale du Conseil Départemental de la Nièvre par le biais d'Anne-Marie Chêne et Franck Michot, le bénéfice de celle-ci a pu être d'environ 1.460 €.

Il est pointé pour cette manifestation un problème de sécurité portant sur le non-respect de l'arrêté d'interdiction de circulation dans l'enceinte de la brocante, principalement en fin de brocante mais également dans la journée, passant outre les barrières installées.

LA BOUTIQUE MPME

Elle s'est donc étoffée en 2021 des bracelets « QOEUR » soit un bijou connecté qui peut sauver des vies !

Le principe est simple et moderne : un bracelet sympathique réglable avec un petit médaillon où se trouve un QR code – et maintenant tout le monde sait de quoi il s'agit ! - qui donne accès, à toute personne avec un smartphone, à une fiche d'identification comportant toutes les données primordiales à une prise en charge rapide : coordonnées, antécédents médicaux, groupe sanguin... et également à un bouton d'alerte envoyant coordonnées GPS grâce à la localisation.

Vous trouverez toutes les informations le concernant sur notre site.

Ayant pris contact avec la start-up à l'origine, nous en sommes distributeurs sur le secteur.

À préciser qu'il s'agit d'un bijou français, fabriqué par des ateliers de l'APF, et qu'il existe sous forme de sticker à coller sur un casque par exemple.

- **SUBVENTIONS**

Dans le cadre de notre fonctionnement, nous avons eu des aides par le biais de subventions des communes de Cosne-Cours-sur-Loire, de Thou dans le Loiret et par le CCAS de Neuvy-sur-Loire.
Le Conseil Départemental de la Nièvre a également répondu positivement à notre demande pour 2021.

Dans le cadre des projets de l'association proposés aux familles où le Conseil Départemental de la Nièvre, le REAAP 58 et la CPAM de la Nièvre avaient participé en 2020, un étalement de la période concernée au vu de la situation avait été autorisé.
Pour le REAAP, le reste de la subvention a été versée en fin d'année et c'est encore en cours pour la CPAM, le délai courant jusqu'en début 2022.

Confirmation que le reste de la subvention de la CPAM de la Nièvre a bien été versée.

- **DONS**

L'Association « POUR VIVRE À COURS » nous a remis un chèque de 200 € à l'occasion de son Assemblée Générale de décembre 2021 alors même que la plupart de leurs manifestations ont été annulées.
Merci à tous ceux qui nous ont soutenu que ce soit par le biais des adhésions ou par celui des dons, tellement importants en ce moment.
Merci également aux professionnels comme l'Entreprise CHARPIN Patrice qui, malgré les difficultés économiques, restent généreux...

E – ...diverses

- **LES JEUNES ET LE BRAILLE**

Nous avons été contactés par Lauren BADIA de la médiathèque de Cosne dans le cadre d'un projet qu'elle avait avec l'École de la 2^{ème} Chance Nièvre mêlant impression 3D et braille.
Et c'est sur ce dernier point qu'elle souhaitait savoir si nous pouvions intervenir.

Ayant des connaissances rudimentaires utilisées uniquement pour la sensibilisation, nous avons préféré les mettre en relation avec REGARDS POSITIFS, l'association des déficients visuels de la Nièvre de Nevers, qui, elle, a de vrais spécialistes.

Après une rencontre à la médiathèque, et les accords obtenus, les jeunes de l'École de la 2^{ème} Chance Nièvre, avec leur éducateur, Metin SAHIN, se sont vus enseigner régulièrement, par le biais d'atelier, le braille mais également comment apporter de l'aide aux déplacements aux personnes déficientes visuelles.

Cette mise en relation, qui a été productive, par notre intermédiaire, représente ici toute l'importance de MPME.

- **GROUPEMENT DES MALADIES RARES MÉTABOLIQUES HÉRÉDITAIRES**

Nous avons été référencés par la filière de santé maladies rares G2M basé à l'Hôpital Necker – Enfants Malades AP-HP, en tant qu'association de patients dans le cadre des maladies métaboliques héréditaires.
Un montage vidéo réalisé par leur équipe a présenté notre association à l'occasion de leur Assemblée Générale du 2 avril 2021.

Présentation du montage vidéo réalisé

Voilà donc terminé le bilan des activités de l'association pour l'année 2021 qui, nous l'espérons, vous a convaincu de continuer encore un peu la route avec nous pour 2022.

Aucune abstention, ni aucun vote contre a été exprimé, le rapport d'activités est donc adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

III – RAPPORT FINANCIER

Les comptes sont à disposition pour consultation...

Présentation sur table des documents

COMPTE DE RÉSULTAT arrêté à la date du 31 décembre 2021

CHARGES		PRODUITS	
ACHATS		6 531,83 €	VENTE & ACTIVITÉS
- Eau, électricité...	1 941,72 €	<i>94% électricité</i>	- Recettes diverses
- Fourm. d'ent. et petit équipement	3 274,71 €	<i>Achat tablettes + remplacement tapis DDE</i>	- Prestations de services
- Fournitures administratives	753,23 €	<i>Cartouches laser</i>	- Vente de marchandises
- Autres fournitures	270,19 €		- Autres recettes d'activités
- Achats de marchandises	291,98 €		- Ristourne
SERVICES EXTERIEURS		9 300,99 €	SUBVENTION D'EXPLOITATION
- Sous-traitance	- €	<i>Vérif ERP : extincteurs + électrique Travaux suite DDE</i>	- Subvention Région BFC
- Locations & charges locatives	5 400,00 €		- Subvention CD 58
- Entretien et réparations	3 049,33 €	<i>médiathèque</i>	- Subventions Communes
- Primes d'assurances	438,92 €		- Subventions CPAM
- Documentation	392,74 €		- Subventions REAAP
- Frais de colloques, séminaires, confér.	20,00 €		
AUTRES SERV EXTERIEURS		6 116,72 €	AUTRES PRODUITS GEST^o COURANTE
- Honoraires	3 764,63 €	<i>Ateliers + Formations + Aide de voeux + Sacem</i>	- Dons
- Pub, publications, relations publiques	222,13 €		- Contributions financières autres
- Récompenses et cadeaux	112,30 €		- Cotisations (49 membres)
- Catalogues et imprimés			
- Déplacements, missions & réceptions	1 123,19 €	<i>Trajets / CDAPH</i>	
- Frais postaux et de télécommunication*	764,66 €		PRODUITS FINANCIERS
- Services bancaires et assimilés	80,81 €		- Produits financiers
- Cotisations (liés à activités économique)	49,00 €		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		160,58 €	
- Redevances pour licences...	160,58 €		PRODUITS EXCEPTIONNELS
CHARGES EXCEPTIONNELLES		261,33 €	
- Charges exceptionnelles	241,90 €	<i>Téléthon</i>	- Produits exceptionnels
- Dons, libéralités	19,43 €		- Quote-part des subventions d'investissement
DOTATIONS / AMORTISSEMENTS		6 216,38 €	
TOTAL CHARGES		28 587,83 €	TOTAL PRODUITS
EMPLOIES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		37 163,00 €	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE
- Mise à disposition gratuite de biens	899,00 €		- Don en nature
- Prestation			- Prestations en nature
- Personnel bénévole	36 264,00 €	<i>2.266,50 h à 16 €</i>	- Bénévolat
TOTAL CHARGES		65 750,83 €	TOTAL PRODUITS
			RÉSULTAT
			-8 327,28 €

Concernant nos dépenses qui se montent à 28.587,83 €...

Notre plus gros poste des dépenses, et qui nous tient chaud, est évidemment lié au local et aux frais inhérents (charges, vérifications de sécurité...).

Ensuite, nous avons le poste rémunérations d'intermédiaires pour 3.764,63 € qui correspond principalement aux prestations des intervenants extérieurs dans le cadre des ateliers et de l'éducatrice spécialisée encadrant l'aide aux devoirs et le handi-sitting.

Dans les dépenses de petit matériel, nous retrouvons l'achat des tablettes avec la participation d'ENEDIS pour 1.000 €.

Les dépenses liées aux dégâts des eaux : travaux, remplacement des tapis inondés... ressortent mais ont été pratiquement totalement prises en charge (produits exceptionnels).

Concernant nos recettes qui se montent à 20.260,55 €...

Nous retrouvons dans les prestations de service, la brocante, notre boutique dans les ventes de marchandises et dans les autres recettes d'activités, la mise à disposition d'aménagements à l'ADAPEI.

Dans les subventions, nous retrouvons donc toutes celles évoquées dans le rapport d'activités à savoir celles des villes de Cosne et de Thou, du CCAS de la Ville de Neuvy-sur-Loire, celle du Conseil Départemental de la Nièvre et le reste de celle de 2020 du REAAP.

Le montant des dons est de 2.587 € avec entre autres un don de 1.000 €
Concernant les adhésions, elle représente 1.220 € pour 49 adhérents dont 22 familles.

Depuis plusieurs années, nous enregistrons les contributions volontaires qui regroupent les heures de bénévolat, la mise à disposition gracieuse de locaux ou de matériels, ainsi que les dons en nature. Il a donc été valorisé au total 2.266,50 h de bénévolat au taux de 16 € soit 36.264 €, ce qui représenterait un coût beaucoup plus important si l'association devait fonctionner avec des salariés !

Notre exercice se clôture donc avec un résultat négatif de -8.327,28 € ce qui s'explique en le rapprochant du résultat positif de 2020 de 6.102,64 € avec des subventions financières non utilisées mais qui l'ont été depuis et du peu de rentrées financières, tout étant en baisse.

BILAN au 31/12/2021

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations		Capitaux	
Immobilisations incorporelles	- €	Eléments en instance d'affectation	33 817,80 €
Immobilisations	0,00 €	Report à nouveau (solde créditeur)	33 817,80 €
Immobilisations corporelles	17 696,70 €	Résultat net de l'exercice (exc. ou déficit)	-8 327,28 €
Investissements	17 696,70 €	Résultat de l'exercice (excédent)	-8 327,28 €
TOTAL	17 696,70 €	Subvention d'investissement	8 726,48 €
		Autre subvention d'investissement	8 726,48 €
		TOTAL	34 217,00 €
Créances		Dettes	
Clients et comptes rattachés	1 537,99 €	Fournisseurs et comptes rattachés	347,79 €
Clients	1 537,99 €	Créances à honorer	347,79 €
Débiteurs divers et créditeurs divers	- €	Débiteurs divers et créditeurs divers	1 107,79 €
Autres comptes débiteurs ou créditeurs	0,00 €	Autres comptes débiteurs ou créditeurs	1 107,79 €
Comptes de régularisation	311,00 €	Comptes de régularisation	0,00 €
Charges constatées d'avance	311,00 €	Produits constatés d'avance	0,00 €
TOTAL	1 848,99 €	TOTAL	1 455,58 €
Trésorerie			
Banques, ets financiers et assimilés	16 047,12 €		
Compte courant	3 246,93 €		
LIVRET	12 800,19 €		
Caisse	79,77 €		
Caisse	79,77 €		
TOTAL	16 126,89 €		
TOTAL ACTIF	35 672,58 €	TOTAL PASSIF	35 672,58 €

Concernant les IMMOBILISATIONS : Indiqué sur le bilan, le montant des immobilisations corporelles pour 2021 soit les investissements concernant l'aménagement du local est de 17.696,70 €.

Concernant les CRÉANCES : Nous y trouvons le reste à rembourser par l'assurance concernant notre dégât des eaux, la totalité des travaux ayant été payée.

Au niveau des clients, nous retrouvons le reste des subventions à verser et quelques mises à disposition de nos aménagements.

Pour ce qui est des charges constatées d'avance, il s'agit de notre assurance 2021 et d'achat d'avance de copies.

Concernant notre TRESORERIE : Au 31/12/2021, elle totalise 16.126,89 €.

Dans celle-ci se trouvent les aides versées dans le cadre de projets.

Pour rappel, en ce qui concerne nos charges fixes, elles sont, par mois, d'environ 800 € soit 9.600 € pour l'année.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

IV – PROJETS 2022

Pour 2022, au vu de l'incertitude de nos finances, seuls les projets qui ont déjà été financés ou qui le seront par le biais de subventions obtenues pourront avoir lieu, n'ayant plus de réserves financières après ces 2 dernières années.

Nous espérons toutefois que tous ceux évoqués ci-après pourront l'être...

A – POUR LES FAMILLES...

- LE HANDI-SITTING

La proposition de garde, de type baby-sitting adapté, est prolongée au moins sur le 1^{er} semestre 2022.

Pour rappel, les familles qui désirent y faire appel doivent se faire connaître avant toute demande d'intervention ; toutes les informations et les conditions applicables leur seront alors communiquées.

- L'AIDE AUX DEVOIRS

Elle est également reconduite pour le reste de cette année scolaire hors périodes de vacances.

Pour rappel, elle est proposée pour les primaires et les collégiens, le mardi ou le mercredi après-midi et encadrée par Sabrina REDON, éducatrice spécialisée.

- DU SOUTIEN SCOLAIRE

Toujours avec Sabrina, un atelier de soutien scolaire par le biais de jeux sera proposé pendant les vacances scolaires de printemps dans un 1^{er} temps et pourra être reproposé par la suite s'il trouve son public...
Il se déroulera le vendredi 22 avril de 15h30 à 17h00.

L'éducatrice se propose d'y travailler la confiance en soi, de leur faire mettre en avant leurs forces et d'apprendre à accepter leurs points faibles, l'entraide, de pouvoir parler de soi, tout ça dans un climat de détente.

- LES MOMENTS FAMILLE

Un projet de journée détente pour les familles est à l'étude et dépendra de la suite donnée à notre demande de subvention.

En fait, l'idée est de proposer un moment ludique et agréable afin que les familles aient un contact entre elles puisque les groupes d'échange sont peu suivis, qu'elles passent un bon moment en famille et qu'avec le soutien de Sabrina elles soient accompagnées dans leur rôle d'éducateur.

A suivre également

Un ou des après-midis autour du jeu sont également à l'étude comme d'ailleurs des ateliers particuliers...

Peut-être que cette année aurons nous la chance d'être dans les départements qui seront invités par le parc animalier et d'attractions LE PAL pour sa journée « Dream night at the zoo » mais le COVID a perturbé le calendrier donc, à voir...

B - ... MAIS PAS QUE

- LES ATELIERS PARENTAUX PLURADYS

Contact a été pris avec Pluradys pour la proposition d'ateliers d'accompagnement parental dans nos locaux. Des sujets comme l'estime de soi, les habiletés sociales... ont été évoqués mais un retour des familles sur les thèmes souhaités sera à voir.

NOTRE MÉDIATHÈQUE

Depuis le 1^{er} janvier 2022, notre médiathèque est ouverte à tous les membres moyennant un droit d'accès de 5€/an. Ayant eu quelques éléments endommagés, cela nous permettra dorénavant de pouvoir les remplacer si besoin.

Pour 2022, il est prévu un développement de notre médiathèque, sur le secteur des livres adaptés afin d'obtenir le référencement du programme de l'Édition Jeunesse Accessible.

Celui-ci vise à permettre aux familles de trouver des livres présentant différentes adaptations pour les enfants de 3 à 12 ans ayant un handicap et/ou des difficultés de lecture, à moins de 30 minutes de chez elles.

Une mise en avant sera faite lors de la semaine dédiée à ce programme qui sera du 21 au 27 novembre.

UNE IMPLICATION...

La création d'un réseau autisme 58 vient d'être proposé aux professionnels de la Nièvre par le biais du CRA Bourgogne Franche Comté et nous y avons adhéré.

A suivre...

De notre côté, des actions sont à l'étude afin d'informer, par des rencontres, professionnels et/ou familles sur ce qui est possible et proposé sur notre territoire.

C – LES MANIFESTATIONS

NUITS DE LA LECTURE

Du 20 au 23 janvier 2022 avaient lieu les NUITS DE LA LECTURE organisées par le Centre National du Livre dépendant du Ministère de la Culture et nous y avons participé.

À voir à la prochaine Assemblée Générale...

RANDONNÉE DU ROTARY

Une randonnée dans les vignes sur la commune de St Andelain va être proposée par le ROTARY CLUB COSNE SANCERRE le matin du dimanche 3 avril dont une partie des recettes sera à notre profit.

Merci à eux !

Nous avons appris ce jour qu'elle était reportée à l'automne.

MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Des étudiantes de 2^{ème} année du LEGTA de Challuy nous ont contactés dans le cadre d'un projet scolaire PIC (Projet Initiative et Communication) qui est de proposer un marché des producteurs à Boulleret le samedi 14 mai 2022.

Une partie des bénéfices réalisés ce jour-là nous sera reversée et nous les remercions déjà pour en avoir eu l'idée !

LA NUIT DU HANDICAP

L'initiatrice de cette idée quittant Cosne et personne n'ayant repris le flambeau, elle n'a pas été reprogrammée pour 2022, dommage !

BROCANTE

Notre brocante annuelle, qui se passe dans le centre-ville de Cosne, aura lieu pour 2022 le lundi 18 juillet.

Comme d'habitude, nous allons avoir besoin d'aide ! Nous recherchons également quelqu'un qui pourrait assurer la sécurité, surtout entre 16h00 et 18h30.

LES 15 ANS...

Et oui, le 21 octobre prochain, l'association soufflera ses 15 bougies en espérant qu'il n'y ait pas trop de vent d'ici là 😊

Une ouverture spéciale de nos locaux aura lieu à cette occasion.

C – DIVERS

LA MISE À DISPOSITION DE NOS AMÉNAGEMENTS

Cherchant comment mettre à profit nos salles, tristes de ne pas être occupées, et comme nous avons justement eu une demande par une professionnelle d'un établissement type SESSAD, il a été réfléchi à des modalités d'utilisation de nos espaces : salle sensorielle, espace motricité, salle de réunion / de formation... L'intérêt est que n'ayant pas de professionnels disponibles, du moins pour l'instant, pour accompagner les familles dans leur utilisation, autant que ces aménagements servent à ceux exerçant auprès d'enfants ou d'adultes handicapés, de personnes souffrant de pathologies ou de personnes âgées.

Avis donc à tous ceux intéressés pour les utiliser ponctuellement ou de façon régulière !

FÊTE DES ASSOCIATIONS 2022

Si la date se situe comme d'habitude, elle devrait être reproposée pour le samedi 10 septembre, donc à noter également dans vos agendas !

TÉLÉTHON

Le Téléthon devrait avoir lieu le vendredi 2 et le samedi 3 décembre 2022.

Nous allons essayer de coordonner les acteurs du secteur mais cela nous semble difficilement réalisable compte tenu de nos moyens...

V – RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Il a été apporté par le Conseil d'Administration des modifications au règlement intérieur sur les articles :

- TITRE I – LES MEMBRES
 - ARTICLE 3 – Cotisations
 - ARTICLE 5 – Exclusions
- TITRE II – FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION :
 - ARTICLE 9 – Conseil d'Administration

A – « Article 3 – Cotisations »

Les modifications portent sur :

- la précision de la période concernée
- la simplification dans les différentes qualités de membres en faisant disparaître la notion de « membre bienfaiteur » et de précisions quant au « membres »
- le réajustement des montants de cotisation en abandonnant la notion d'implication mais plutôt d'ancienneté pour les familles et tenant compte de nouvelles propositions pour les partenaires.

ARTICLE 3 - Cotisations

Le montant de la cotisation annuelle **valable pour l'année civile** est fixé en fonction de la qualité de membre défini par les statuts soit :

- **45 €** pour les membres « partenaires »
- ~~plus de 20 € pour les membres « bienfaiteur »~~
- **20 €** pour **tous** les autres membres (~~actifs, amis...~~)
- **30 €** pour les membres « famille » la 1^{ère} année, **25 €** la 2^{ème} et **20 €** à partir de la 3^{ème} (il sera tenu compte de l'ancienneté précédemment acquise)

~~et elle devra être réglée 1 mois maximum après la date de l'Assemblée Générale clôturant l'année précédente.~~

et sera à régler à chaque début d'année, la date de l'Assemblée Générale étant date butoir.

~~Concernant les cotisations pour les membres « familles », l'implication de celles-ci dans les manifestations et actions de l'association pourra donner lieu à une réduction sur celle de l'année suivante à équivalence d'un euro par heure de participation (ou équivalent) sur l'année en cours, plafonné à 15 €.~~

Concernant l'adhésion d'un 2^{ème} membre « famille », sa cotisation sera diminuée de 10€.

[...]

B – « Article 5 – Exclusions »

Modifications induites par la situation actuelle...

ARTICLE 5 – Exclusions

Conformément à l'article 7 des statuts, un membre peut être exclu pour les motifs suivants :

- l'infraction aux règles posées par les statuts, le règlement intérieur ou **par décisions gouvernementales**
- [...]

C – « Article 9 – Conseil d'Administration »

Il s'agit ici de clarifier l'entrée au Conseil d'Administration et le rôle de celui-ci.

ARTICLE 9 – Conseil d'Administration

Tout membre adhérent à l'association ~~participe à l'élection des membres du~~ peut présenter sa candidature au Conseil d'Administration ~~et peut présenter sa candidature~~. Il doit la porter à la connaissance du Bureau 10 jours avant ~~le début de~~ l'Assemblée Générale ~~correspondante~~. Toutefois, une candidature spontanée lors de l'Assemblée Générale reste possible, le Conseil d'Administration encore en place devant préalablement la valider par vote à bulletin secret.

Il est composé de 3 membres minimum élus par l'Assemblée Générale, se réunit au moins 1 fois par trimestre ou à la demande du Bureau.

Il a ~~entre autres~~ pour fonction : la détermination des objectifs de l'association et des moyens à mettre en place pour les réaliser, la décision d'achats particuliers, la décision d'aide particulière envers l'une des familles directement concernées...

Dans le cas où un des membres du Conseil d'Administration serait directement concerné par une décision à prendre, celui-ci serait exclu d'office du vote en rapport.

Les modifications apportées au Règlement Intérieur sont approuvées à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

VI – CONSEIL D'ADMINISTRATION

Concernant les mouvements au sein du Conseil d'Administration, il n'y en a pas eu en cours d'année.

Toutefois, Lise CLIQUET, membre du Conseil d'Administration et secrétaire, a décidé de s'en retirer, faute de temps pour une implication à la hauteur de son souhait.

Membre depuis déjà quelques années, Brigitte GALOPIN a formulé, préalablement à cette Assemblée Générale, le désir de venir nous donner un coup de main, ce dont nous la remercions.

Après s'être présentée au reste de l'assemblée, son entrée au sein du Conseil d'Administration a été proposée.

Les membres ayant voté « oui » à l'unanimité, l'entrée de Madame GALOPIN Brigitte au Conseil d'Administration est donc validée.

VII – QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'émanant de l'assemblée, la parole est donc donnée aux personnalités présentes.

Franck MICHOT, Conseiller Départemental du canton de Cosne-Cours-sur-Loire, évoque l'Entreprise SolideXpress installée à Cosne qui réalise, entre autres, des œuvres en relief accessibles du coup aux personnes non ou malvoyantes. Il propose de voir avec le Responsable pour une découverte de l'atelier et de réalisations avant l'envoi à leurs commanditaires.

La Présidente suggère d'en informer l'Association REGARDS POSITIFS de Nevers qui pourrait également être intéressée.

Anne-Marie CHÊNE, Conseillère Départementale du même canton, également membre de la CDAPH, indique avoir fait des découvertes très touchantes lors de commissions et être admirative du combat des parents pour obtenir des aides ou faire valoir leurs droits également en ce qui concerne les difficultés liées à la scolarisation. Elle reconnaît l'importance de MOTS POUR MAUX D'ENFANTS qui permet aux parents de se sentir moins seuls et regrette que les familles ne viennent pas plus défendre leurs droits directement à la commission car ils apportent des renseignements inconnus autrement.

Frédéric CASSERA, Conseiller Municipal de Cosne-Cours-sur-Loire, correspondant de la Mairie auprès du Musée de la Loire, rappelle que le musée est en accès gratuit le 1^{er} dimanche de chaque mois et propose une visite spécifique avec les familles de MPME.

Béatrice BOULOGNE, Adjointe chargée de la culture, de la vie associative, du musée, du patrimoine et de la gestion des salles, se dit heureuse que l'association poursuive ses actions et va se renseigner sur la demande de subvention faite pour 2022 mais restée sans suite compte tenu de l'arrêt annoncé de l'association.

CONCLUSION

Voilà cette 14^{ème} Assemblée Générale touche à sa fin et comme vous avez pu le constater, malgré de grandes incertitudes, nous pouvons encore être fiers du travail accompli.

Beaucoup de projets, parce qu'il faut des finances ou de la mise en place qui demande du temps, sont un peu vagues dans cette présentation mais ce n'est qu'une impression 😊

Cette période particulière que nous avons traversée avec cette pandémie, en espérant qu'elle soit vraiment derrière nous, a fait beaucoup de mal et n'a épargné personne. C'est arrivé pour nous au moment où nous devons prendre notre envol avec nos nouvelles propositions et cela nous a fait chuter lourdement parce que nous n'étions pas sur des bases stables.

Tout le travail, les discussions et les échanges que nous avons pu avoir au cours du 2^{ème} semestre 2021 ont permis une remise en question, des recherches et des pistes, pour que MOTS POUR MAUX D'ENFANTS puisse s'adapter, se réinventer... afin d'être partout où elle devrait être et partout où des personnes auraient besoin d'elle.

C'est pourquoi nous en profitons pour faire un appel aux bonnes volontés : il y a encore plein de projets ou actions déjà existantes à faire évoluer, plein d'idées qui ne demandent qu'à être concrétisées...

L'actualité est démoralisante : rejoignez-nous, on a de quoi vous permettre d'apporter votre pierre à l'édifice du monde des familles d'enfants pas comme les autres pour le rendre plus léger, moins étouffant !

Avant de clôturer cette Assemblée Générale ordinaire, et de passer à l'Assemblée Générale extraordinaire, je voudrais remercier :

- tous les membres du Conseil d'Administration
- pour la route faite ensemble : les adhérents passés, actuels et futurs
- tous les bénévoles
- pour leur compréhension, les organismes subventionneurs qui ont bien voulu nous accorder un délai supplémentaire pour la réalisation des projets : le REAAP, la CPAM, le Conseil Départemental de la Nièvre
- pour leur confiance et leurs subventions : les communes de Cosne s/ Loire et de Thou (45), ainsi que Neuvy-sur-Loire par le biais de son CCAS
- pour leur soutien financier par leur don : l'Entreprise CHARPIN, Pour Vivre À Cours, et tous les gentils donateurs
- pour son aide matérielle, les services techniques de la commune de Cosne
- pour son hébergement, le magasin AUCHAN
- les professionnels avec qui nous travaillons, ainsi que les associations, partenaires et autres qui ont été présents

et tous les autres, non nommés peut-être mais qui ont apporté également leur pierre à l'édifice 😊

Fait à Cosne-Cours-sur-Loire, le 1^{er} avril 2022

La Présidente, Carole LAFORGE

